



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca
Tél. : 450 883-2726
Télec. : 450 883-6431

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est donné que le rôle de perception des taxes foncières, tant générales que spéciales, ainsi que les taxes pour les services municipaux et le service de dette imposées pour l'année 2026 par le Règlement 827-2025, est complété et déposé à mon bureau au 1673, 55^e Rue dans la Municipalité de Saint-Côme.

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes le jeudi 19 février 2026;

QUE cet avis est donné aux termes de l'article 1007 du *Code municipal*;

QUE les comptes de taxes sont payables en un versement échéant le 23 mars 2026, s'il est inférieur à trois cents dollars (300 \$) et en six versements échéant le 23 mars, le 7 mai, le 22 juin, le 6 août, le 21 septembre et le 5 novembre 2026, s'il est supérieur à trois cents dollars (300 \$);

QU'un taux d'intérêt de neuf pour cent (9 %) et qu'un taux de pénalité de cinq pour cent (5 %) l'an s'applique sur toutes les taxes et redevances imposées à compter de leur date respective d'échéance.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes est prié de communiquer avec le bureau municipal au 450 883-2726, poste 7 30 1, durant les heures l'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à SAINT-CÔME ce 19^e jour de FÉVRIER DEUX MILLE DIX-VINGT-SIX.

MARIE-CLAUDE COUTURE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en publiant une copie sur le site Internet de la Municipalité <http://www.stcomelanaudiere.ca>, le 19^e jour de FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-SIX.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce DIX-NEUVIÈME JOUR (19^e) de FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-SIX.



MARIE-CLAUDE COUTURE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE